

A retourner, compléter et signer à :
Comité des Fête et des Animations de Rohegude
Mairie de Rohegude
26790 ROCHEGUDE
06.89.18.79.08
brocante@fete-rohegude.com

BON DE PARTICIPATION BROCANTE 11 juillet 2021

Je soussigné(e) (nom, prénom) :
demeurant à (Adresse complète) :

Numéro de mobile :

Numéro de téléphone fixe :

Adresse EMAIL :@.....

Nature du stand :

Longueur du stand (rayez la mention inutile) 5 mètres OU 10 mètres

Pour les professionnels :

N° Registre du commerce :

Préfecture :

Pour les particuliers :

N° Pièce d'identité :

Préfecture :

TARIFICATION

STAND 5 mètres	15,00 €
STAND 10 mètres	25,00 €

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU BON DE PARTICIPATION

- Photocopie de la carte du registre du commerce (pour les professionnels)
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité (pour les particuliers)
- Le paiement à l'ordre du CFAR (Comité des Fêtes et des Animations de Rohegude)
- Le règlement (au verso) signé précédé de la mention lu et approuvé avec la date

Je déclare par la présente :

- Renoncer à tous les recours que je serai en droit d'exercer contre l'organisation en cas de vols, de détériorations, de dommages matériels causés à mon préjudice, à l'occasion et pendant le séjour des matériels, des marchandises et des objets divers sur le terrain de la foire.
- Respecter toutes consignes de sécurité délivrés par les autorités, les services de secours ou l'organisation.
- Déclarer que si vous êtes un particulier vous ne participez pas à plus de deux brocantes, vide-grenier,.. en 2021.
- Accepter de recevoir des SMS, mails émanant du Comité des Fêtes et des Animations de Rohegude.
- **Accepter toutes dispositions qui pourraient être prises d'ici le 11 juillet 2021 au vu de la situation COVID, tant par l'état, la mairie, tout autre collectivités ou organisme de santé, ainsi que par l'organisation. Vous devrez notamment en tant qu'exposant à la brocante respecter le protocole sanitaire suivant :**

- **Conserver le port du masque**
- **Mettre à disposition du gel hydroalcoolique sur votre stand.**
- **Respecter le sens de marche de la brocante lorsque vous devez vous déplacer**
- **Mettre un écriteau interdisant de toucher les objets**
- **Conserver la distanciation sociale et respecter les gestes barrières (disponibles sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/>)**
- **Limiter le nombre de visiteurs par stand en fonction de la surface selon les directives données par la préfecture en vigueur au jour de la brocante.**

Fait à :

Le :

Faire précédé de la mention « Lu et Approuvé »

Signature :